

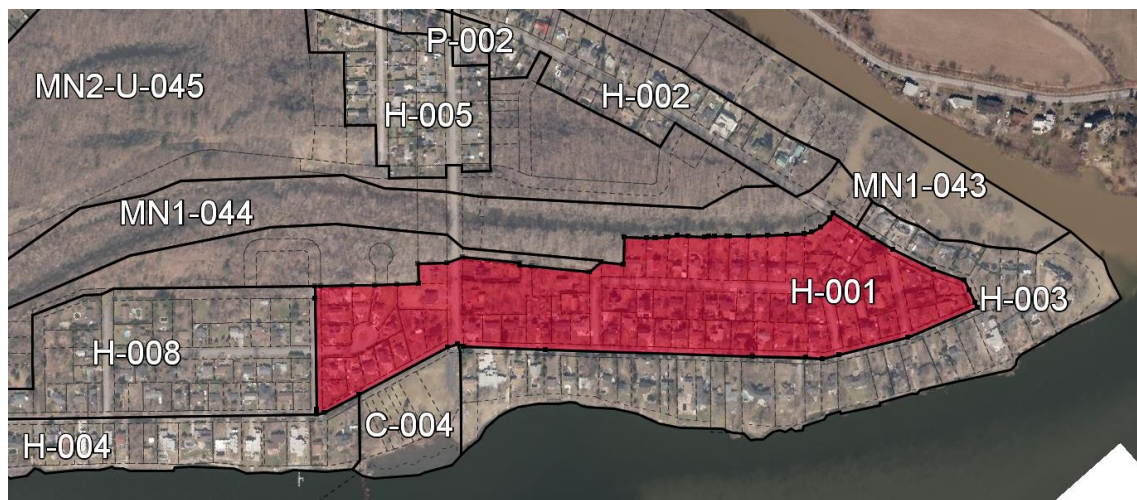
**CERTIFICAT DE PUBLICATION**  
**AVIS PUBLIC**  
**ASSEMBLÉE PUBLIQUE AUX FINS DE CONSULTATION**  
**Projet de règlement n° 542 (2022)-3**

---

Aux personnes intéressées par le projet de règlement de n° 542 (2022)-3 modifiant le règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A) n° 542 (2022).

Avis public est donné de ce qui suit :

1. Lors d'une séance ordinaire tenue le 4 octobre 2023, le conseil a adopté le projet de règlement n° 542 (2022)-3 modifiant le règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A) n° 542 (2022).
2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le 1<sup>er</sup> novembre 2023 à 19 h 30 à la salle du conseil située au 2555, chemin Bellevue à Carignan. Au cours de cette assemblée, le maire ou en son absence, la mairesse suppléante, expliquera le projet de règlement n° 542 (2022)-3 et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.
3. Le projet de règlement a pour but de procéder à un amendement afin d'assujettir au règlement davantage de types de travaux pour les zones assujetties de l'Île-aux-Lièvres ainsi que pour corriger une erreur concernant les propriétés assujetties dans la zone H-001 de l'Île Goyer. La zone H-001 est localisée sur le plan suivant :



4. Le projet de règlement n° 542 (2022)-3 ne contient aucune disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.
5. Ledit projet de règlement peut être consulté à l'hôtel-de-ville de Carignan, au 2379, chemin de Chambly, bureau 210, durant les heures régulières de bureau.

Donné à Carignan, ce 10 octobre 2023.

Ève Poulin, avocate  
Greffière

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

---

Je soussignée, M<sup>e</sup> Ève Poulin, certifiée sous mon serment d'office, avoir fait publier le présent avis public sur le site Internet de la Ville de Carignan, le 10 octobre 2023 et l'avoir affiché à l'hôtel de ville et dans la salle du Conseil, le 10 octobre 2023.

Donné à Carignan, ce 10 octobre 2023.

Ève Poulin, avocate  
Greffière